

### Rentrée...

Dans ce PLOT de rentrée, nous avons essayé de nous adresser à tous, de la maternelle à l'université, comme le veut la devise de notre association :

- des frises dès le plus jeune âge,
- des rallyes à la frontière école - collège,
- une chasse aux canards (que nos collègues écolos se rassurent : c'est une simulation),
- des shadoks en hommage au regretté Jacques Rouxel pour les futurs professeurs d'école (ne vous inquiétez pas, seules les idées sont à pomper).

Un numéro bien dans l'esprit de la mutualisation des expériences décrite et souhaitée par Luc Trouche !

Bonne rentrée à tous !

Valérie Larose et  
Claudie Asselain-Missenard.

### Le mot du Président

En février 1968 l'APMEP, en sa charte de Chambéry, réclamait des IREM (Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques), dont elle précisait les missions, les structures et le fonctionnement.

Réunissant, sur un pied d'égalité, des intervenants des divers ordres d'enseignement, les IREM devaient allier documentation, formation continue et recherche. Le mouvement social de mai 1968, la pression de l'APMEP et de mouvements pédagogiques, l'irruption des « maths modernes », allaient peu après permettre d'obtenir le maillage progressif des académies par ces IREM-là, constitués à partir d'équipes APMEP.

Dès le départ, IREM et APMEP sont donc étroitement liés.

Dotés au départ de gros moyens budgétaires, les IREM ont alors admis de très nombreux stagiaires (rétribués jusqu'à 3 HSA) touchant tous les collèges et lycées et quelques bataillons d'instituteurs. De successives restrictions de moyens depuis 1976 ont peu à peu réduit les IREM à des équipes « d'animateurs » parfois, d'ailleurs, trop ignorants de la nécessité d'une collaboration forte entre l'APMEP et les IREM.

En donnant aujourd'hui la parole à un directeur d'IREM, l'APMEP veut faire prendre conscience à nos jeunes lecteurs du rôle et de l'intérêt des IREM. Elle espère que nombre d'entre eux pourront s'y investir, en gardant l'objectif d'une APMEP toujours mieux connue, plus performante, et donc plus efficace pour soutenir un nouvel élan des IREM.

Michel Fréchet

**Directeur de publication :** Jean-Paul Bardoulat  
**Responsable de la Rédaction :** Valérie Larose  
**Maquette :** Atelier Jean Eugène  
**Impression :** Louis Jean Imprimeur (Gap)  
Dépôt légal : 486 – Juillet 2005  
**Editeur :** APMEP, 26 rue Duméril – 75013 Paris (01.43.31.34.05)  
<http://www.apmep.asso.fr> – mël. : [apmep@apmep.asso](mailto:apmep@apmep.asso)  
**Abonnement :** 25 € / an ; 7 € / numéro  
**N° de Commission paritaire :** 0709G85195  
**Sommaire** en quatrième page de couverture.

*Revue fondée par les régionales  
d'Orléans-Tours, Poitiers et Limoges en  
1976.*

Comment s'abonner à PLOT : c'est très simple !  
Les différentes formules d'adhésion aux diverses publications de l'APMEP sont disponibles sur le serveur de l'association : <http://apmep.asso.fr>

N'hésitez pas à faire adhérer votre établissement et vos collègues.

Une remarque à nous faire, un article ou un projet d'article à nous faire parvenir, une question en rapport avec un des articles publiés, des thèmes que vous voudriez voir abordés ...

..... n'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'adresse suivante [vlarose@club-internet.fr](mailto:vlarose@club-internet.fr)  
Pour tout envoi postal :

Valérie Larose 32 bd Nélaton 91 460 Marcoussis